

LETTRE D'ENTENTE #32

ENTRE : **LA SOCIÉTÉ DES CASINOS DU QUÉBEC INC.**
(ci-après appelé « l'Employeur »)

Et : **LE SYNDICAT DES TRAVAILLEUSES ET TRAVAILLEURS DE RESTO-CASINO DE HULL (CSN) - SECTION HILTON LAC-LEAMY**
(ci-après appelé « le Syndicat »)

OBJET : **Traitement des banques de vacances salariés réguliers**
Année 2024-2025

CONSIDÉRANT que la présente convention collective est entrée en vigueur le 31 octobre 2023;

CONSIDÉRANT l'article 16.1 c) de la convention collective;

CONSIDÉRANT la période de grève générale illimitée du 22 juin au 5 octobre 2023;

CONSIDÉRANT l'article 16.2 de la convention collective précisant les modalités relativement au paiement des vacances des salariés occasionnels ou temps partiel à horaire variable;

CONSIDÉRANT que les salariés n'ont pas cumulé de crédit de vacances durant la période de la grève générale illimitée;

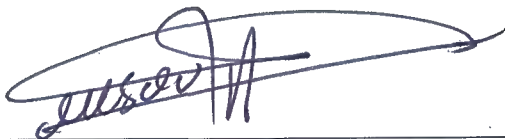
LES PARTIES CONVIENNENT DE CE QUI SUIT :

1. Le préambule fait partie intégrante de la présente lettre d'entente.
2. Les parties conviennent que l'employeur autorisera les salariés réguliers à réduire leur nombre de semaines de vacances pour l'année 2024-2025
 - a) Ces salariés devront informer leur gestionnaire de leur intérêt à se prévaloir de cette mesure exceptionnelle. Le gestionnaire devra être avisé avant la prise de la première semaine de vacances de l'année 2024-2025;
 - b) Ces salariés recevront une rémunération équivalente à la banque d'heures cumulées divisées par le nombre de semaines réellement prévues après la réduction.

3. Les parties déclarent que la présente entente est faite sans admission quelconque, qu'elle est conclue à titre exceptionnelle et qu'elle ne constitue pas un précédent pouvant être invoqué dans le futur.

EN FOI DE QUOI, les parties ont signé la présente à Gatineau, ce 18^e jour du mois d'avril 2024.

POUR LA SOCIÉTÉ DES CASINOS DU QUÉBEC INC.



Abdelhak Sowa
Directeur des opérations – Intérim –
direction hôtellerie et restauration

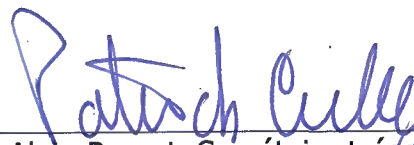


Vanessa Lanthier Bérubé, partenaire
d'affaires EEC

POUR LE SYNDICAT DES TRAVAILLEUSES ET TRAVAILLEURS DE RESTO-CASINO DE HULL (CSN) - SECTION HILTON LAC-LEAMY



Colain Valiquette, Président



Alain Parent, Secrétaire trésorier

